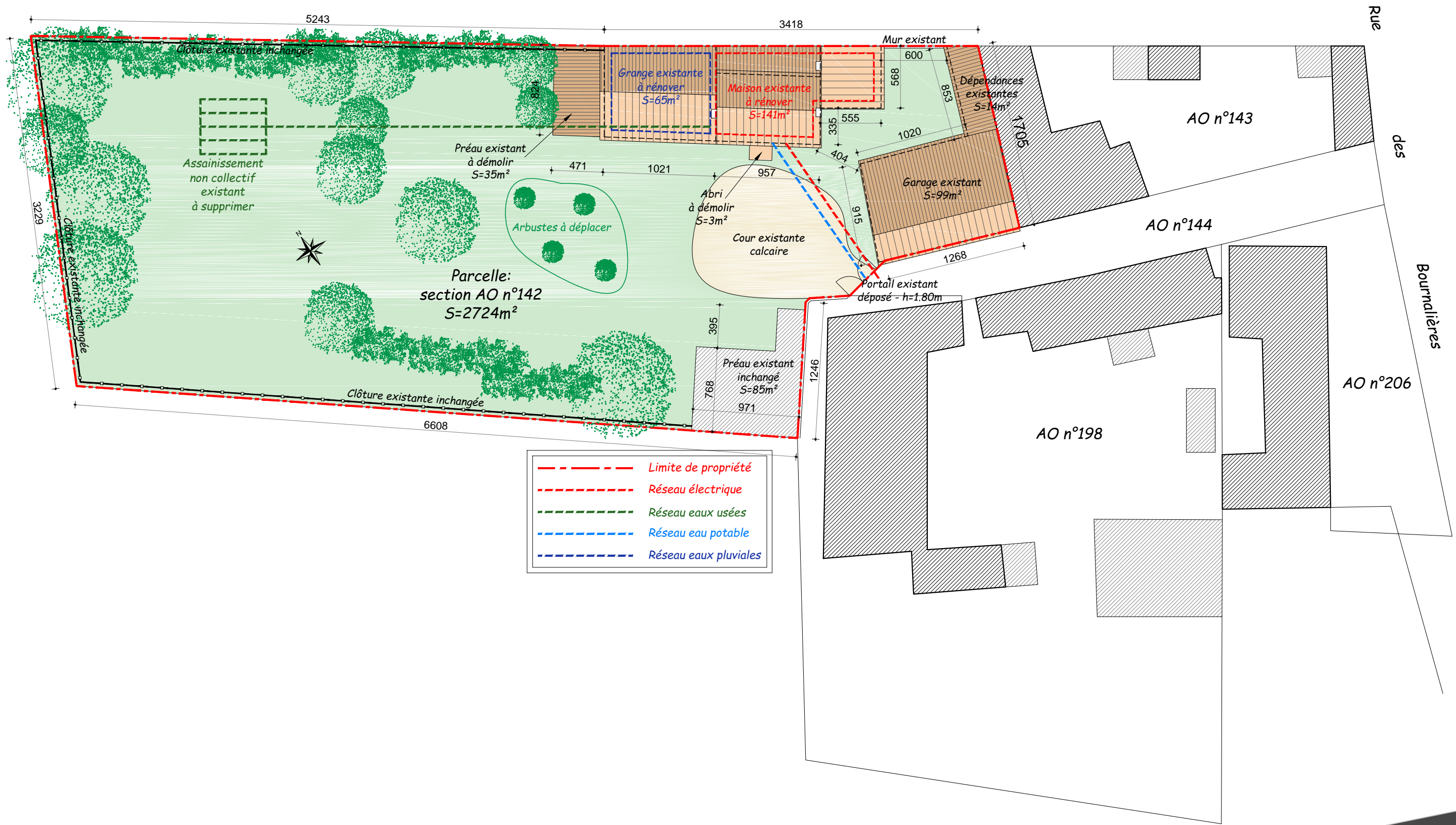


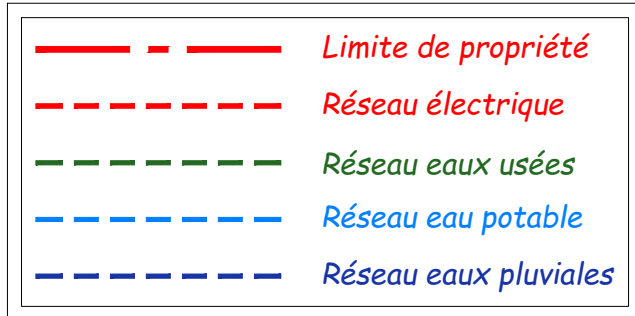
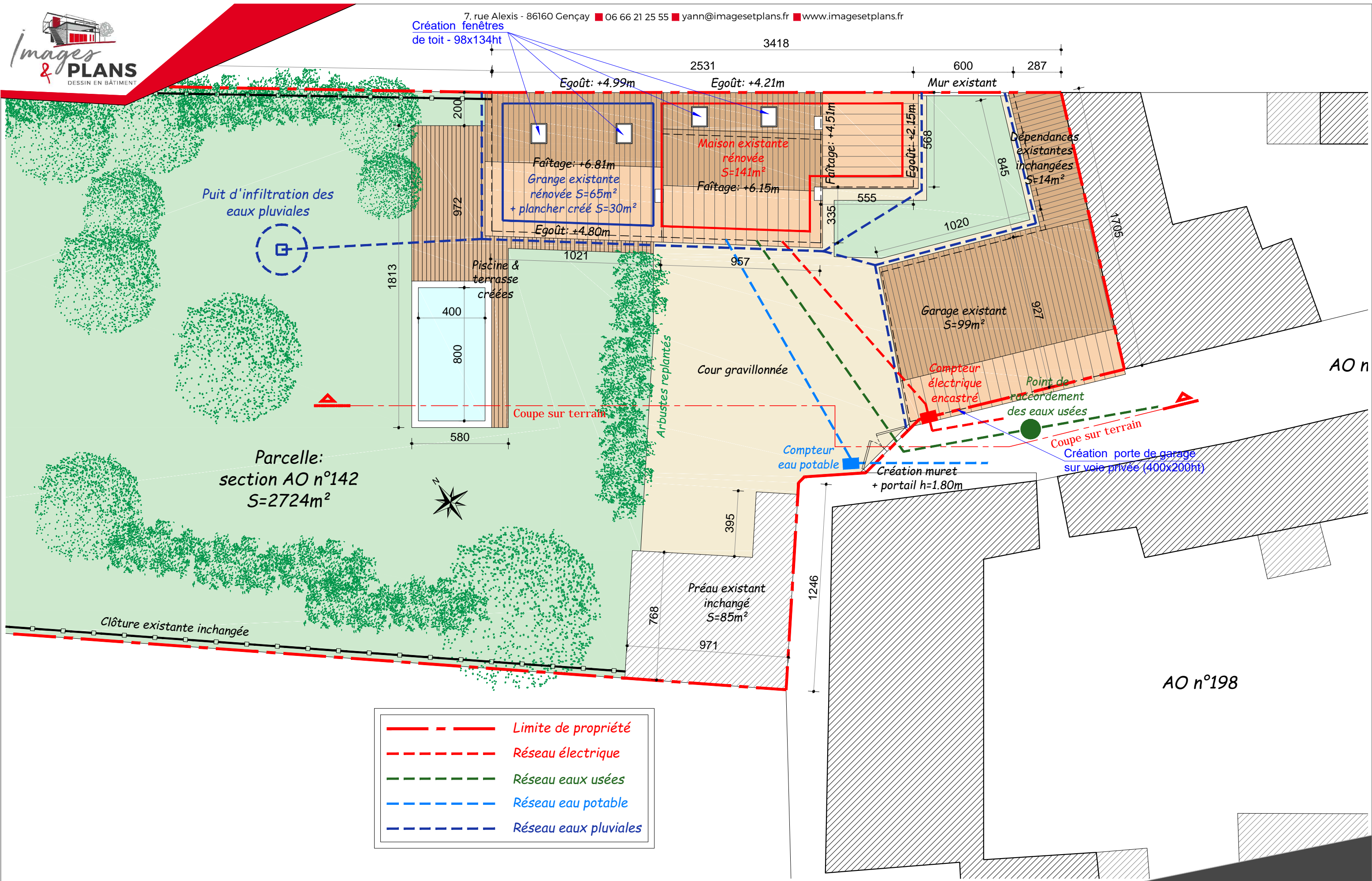
Ech.: 1/40000

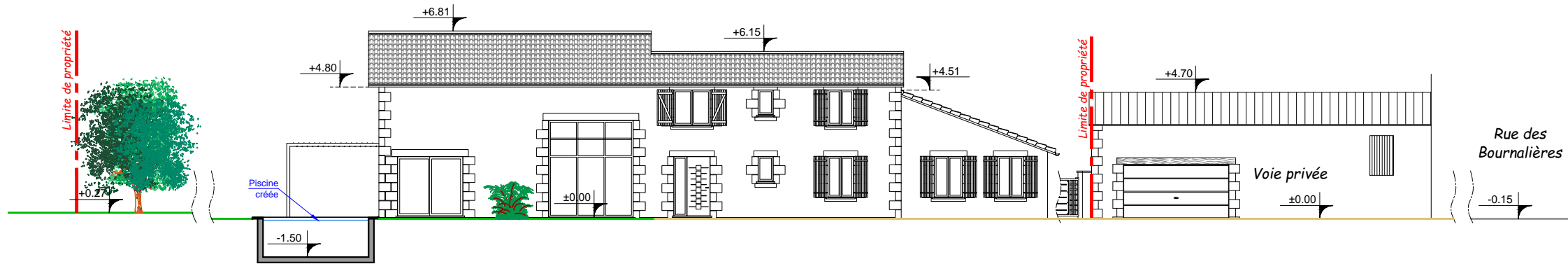


Sans Echelle



- - - Limite de propriété
- - - Réseau électrique
- - - Réseau eaux usées
- - - Réseau eau potable
- - - Réseau eaux pluviales





Le projet, objet de la présente demande de permis de construire se situe à VOUNEUIL S\ BIARD, rue des Bournalières, sur la parcelle cadastrée section AO n°142.

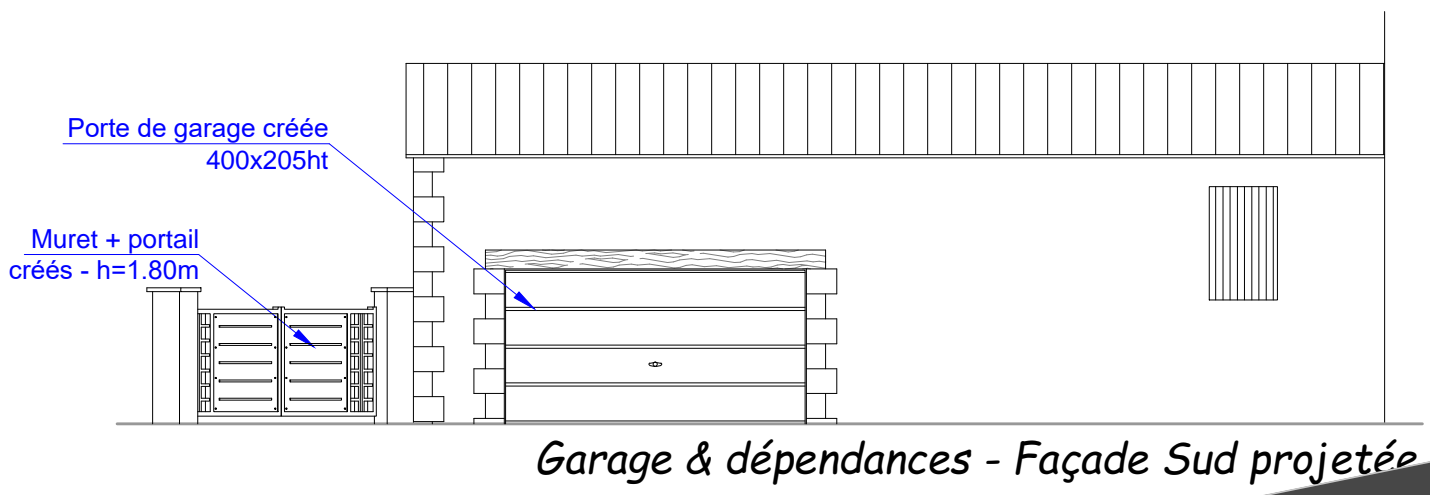
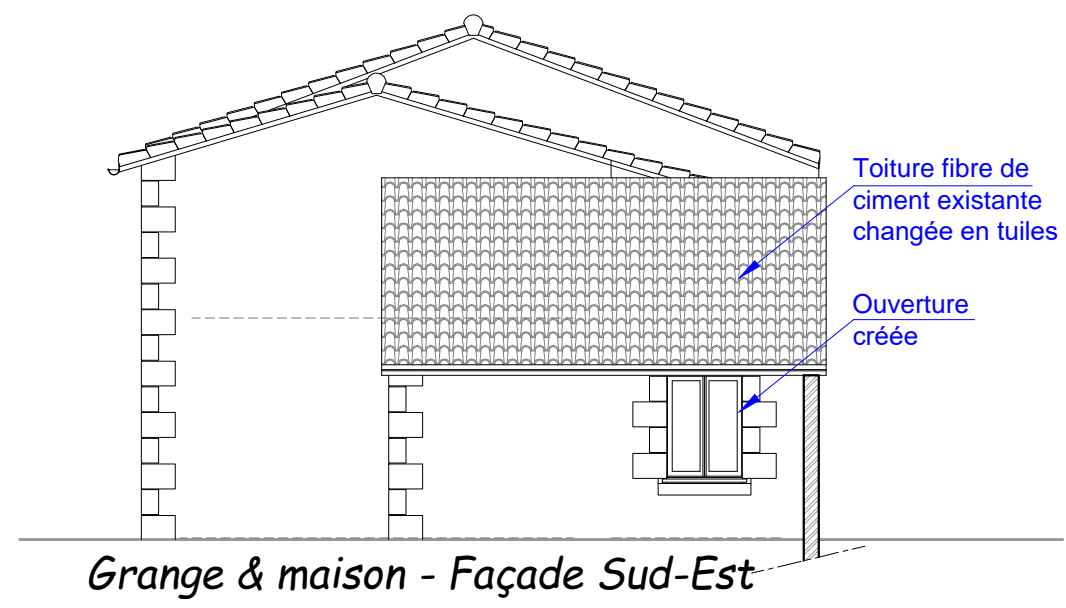
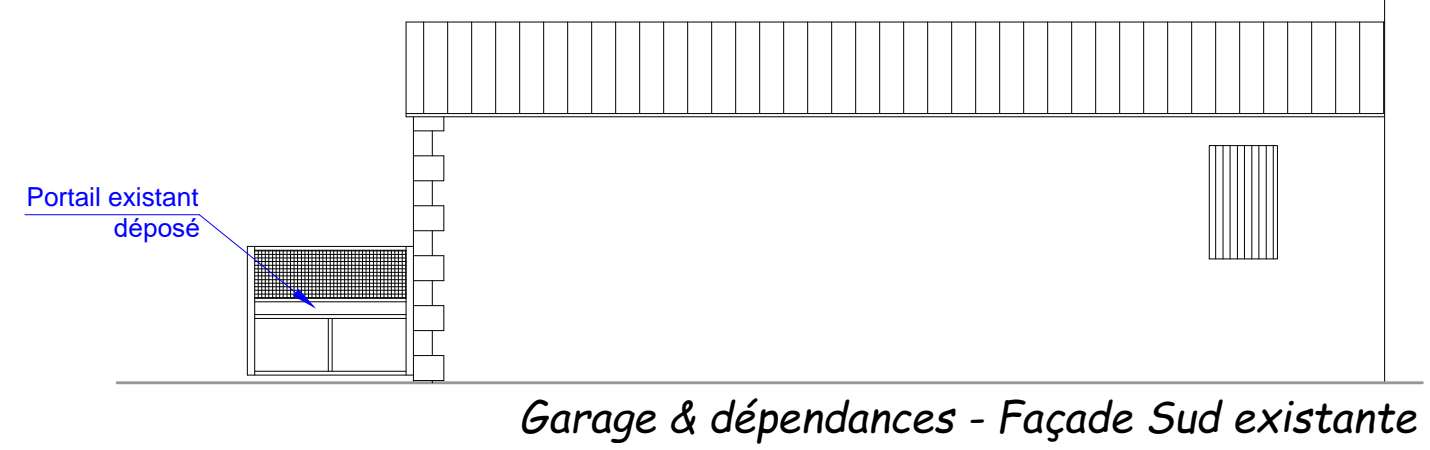
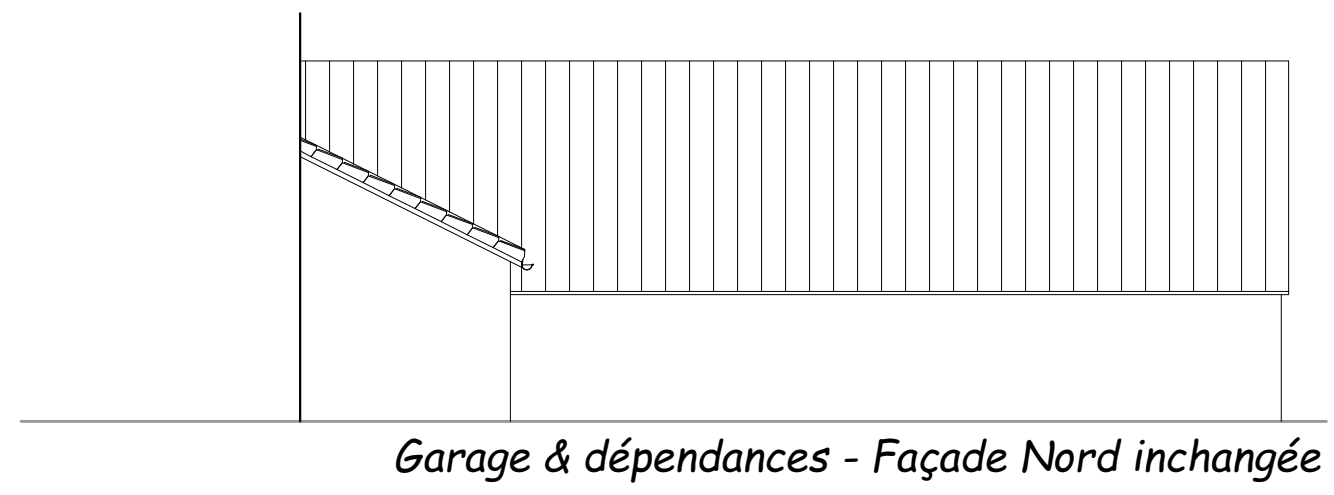
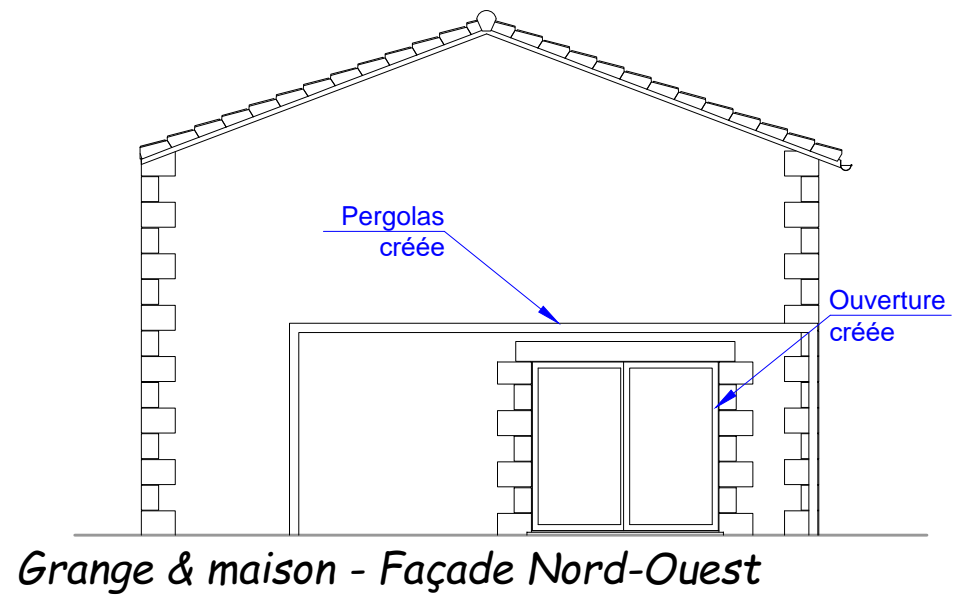
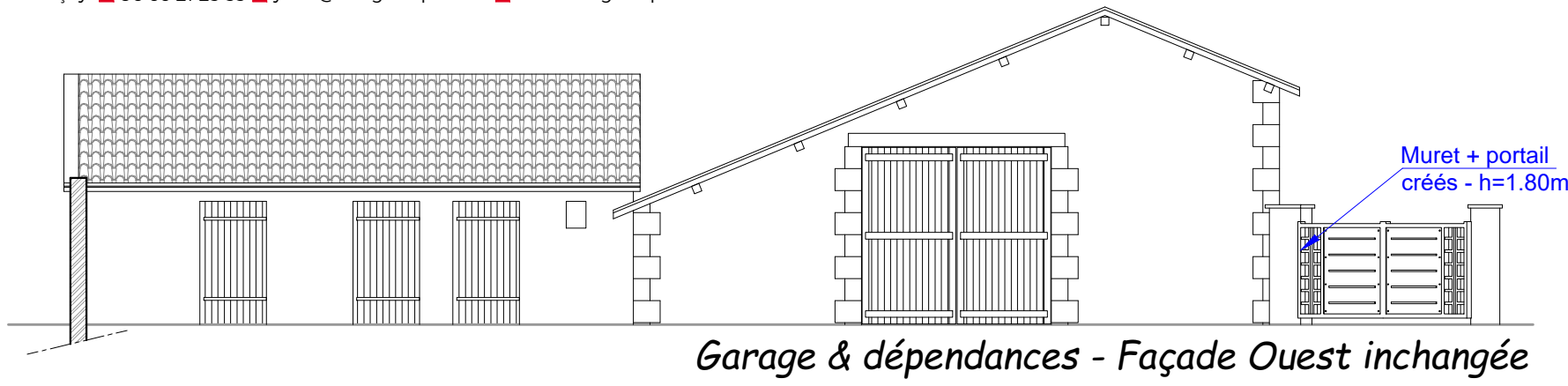
Le terrain contenant le projet de rénovation est globalement plat et totalise une superficie d'environ 2700m².

Il s'agit de la rénovation d'une maison d'habitation à étage, ainsi que du changement de destination d'une grange attenante en habitation, comprenant création / modifications d'ouvertures et de menuiseries (voir façades). Quatre fenêtres de toit seront également créées. A l'occasion du projet, une porte de garage sera créée dans un mur existant donnant sur la voie privée d'accès au terrain. Les eaux usées actuellement non collectives, seront raccordées au réseau collectif sur la voie privée. Les eaux pluviales seront reprises et infiltrées sur la parcelle. Une piscine avec terrasse bois et pergolas sera également créée. Le compteur électrique sera encastré dans le mur du garage. Le projet ne comportant que des travaux sur des bâtiments existants, il n'est pas soumis à la RT2012. L'attestation n'a donc pas lieu d'être fournie.

Les clôtures et haies végétales sont existantes et resteront inchangées. Quelques arbustes seront déplacés (au droit de l'emprise de la piscine) et replantés. La cour intérieure sera gravillonnée. Les espaces engazonnés et plantés représenteront environ 1740m² soit environ 64% de la surface totale de la parcelle.

L'apparence extérieure sera traditionnelle: les enduits existants seront piqués et la pierre apparente sera rejointée à l'aide d'un enduit traditionnel à la chaux. Les toitures seront démoissées et reprises là où se sera nécessaire. Une toiture actuellement en fibre de ciment sera remplacée en tuiles tiges de bottes (comme l'existant). Les gouttières et descentes d'eaux pluviales seront changées en zinc de teinte naturelle. Les menuiseries seront en aluminium gris anthracite avec volets roulants pour les baies vitrées et battants pour les fenêtres (bois peint en gris).

Signature du demandeur



Préau à démolir

Abri d'entrée à démolir

Grange & maison - Façade Sud-Ouest existante

Pergolas créée

Menuiserie remplacée

Ouverture agrandie

Ouverture déplacée

Ouverture créée

Menuiseries remplacées

Toiture fibre de ciment existante changée en tuiles

Menuiserie remplacée

Grange & maison - Façade Sud-Ouest projetée

Ouverture agrandie

Ouverture rétrécie

Porte transformée en fenêtre

Création fenêtres de toit - 98x134ht

Toiture fibre de ciment existante changée en tuiles

Pergolas créée

Grange & maison - Façade Nord-Est



AVANT



APRES



AVANT



APRES



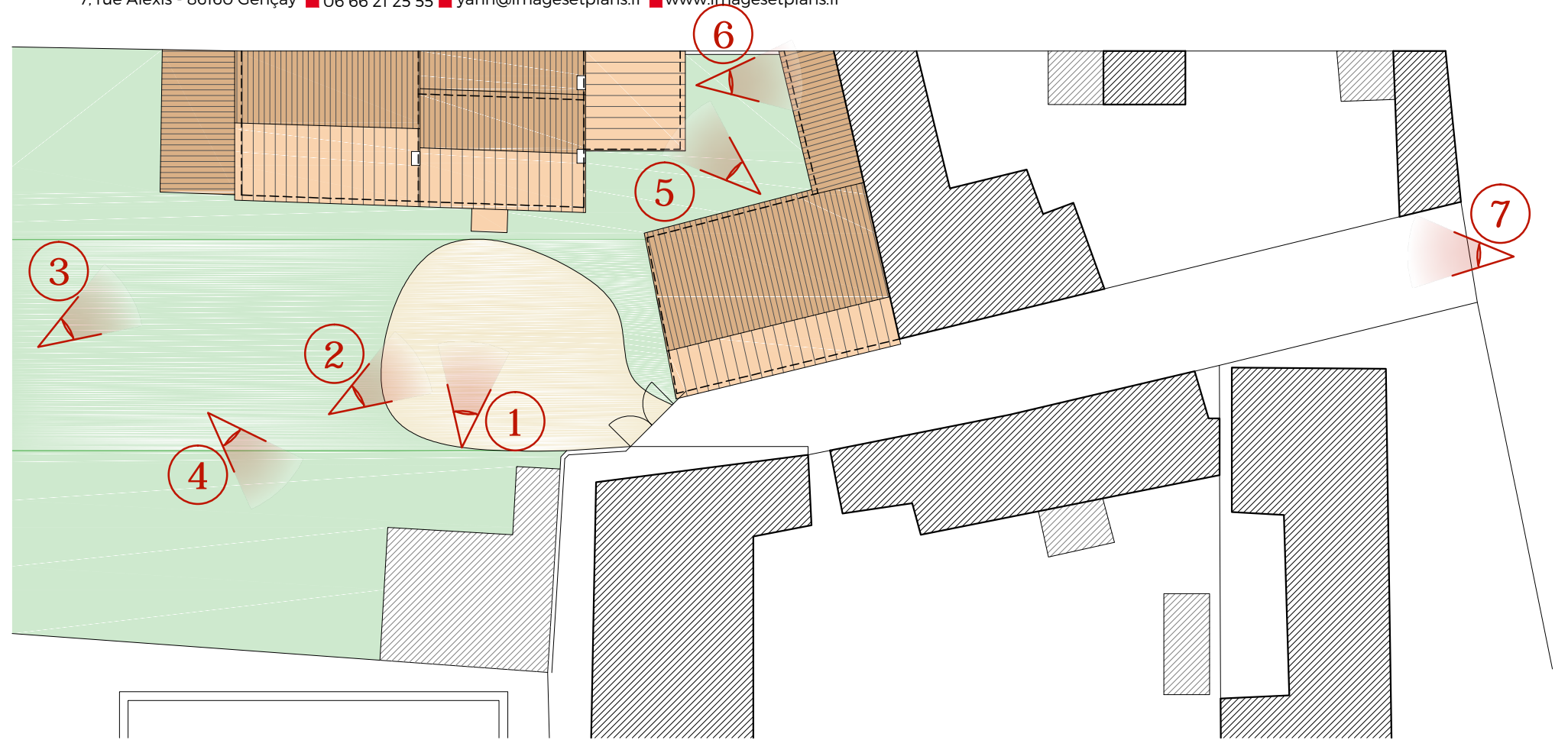
1



2



3



4



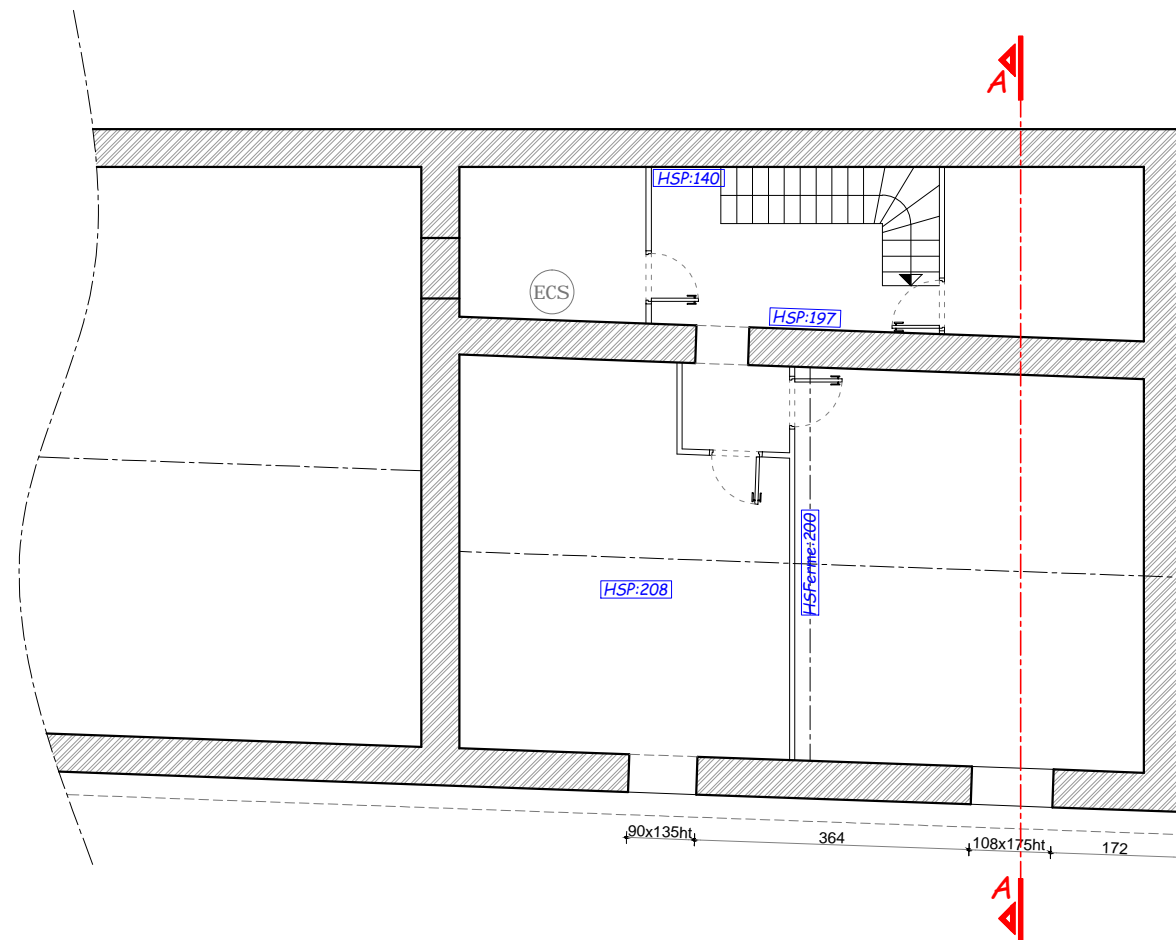
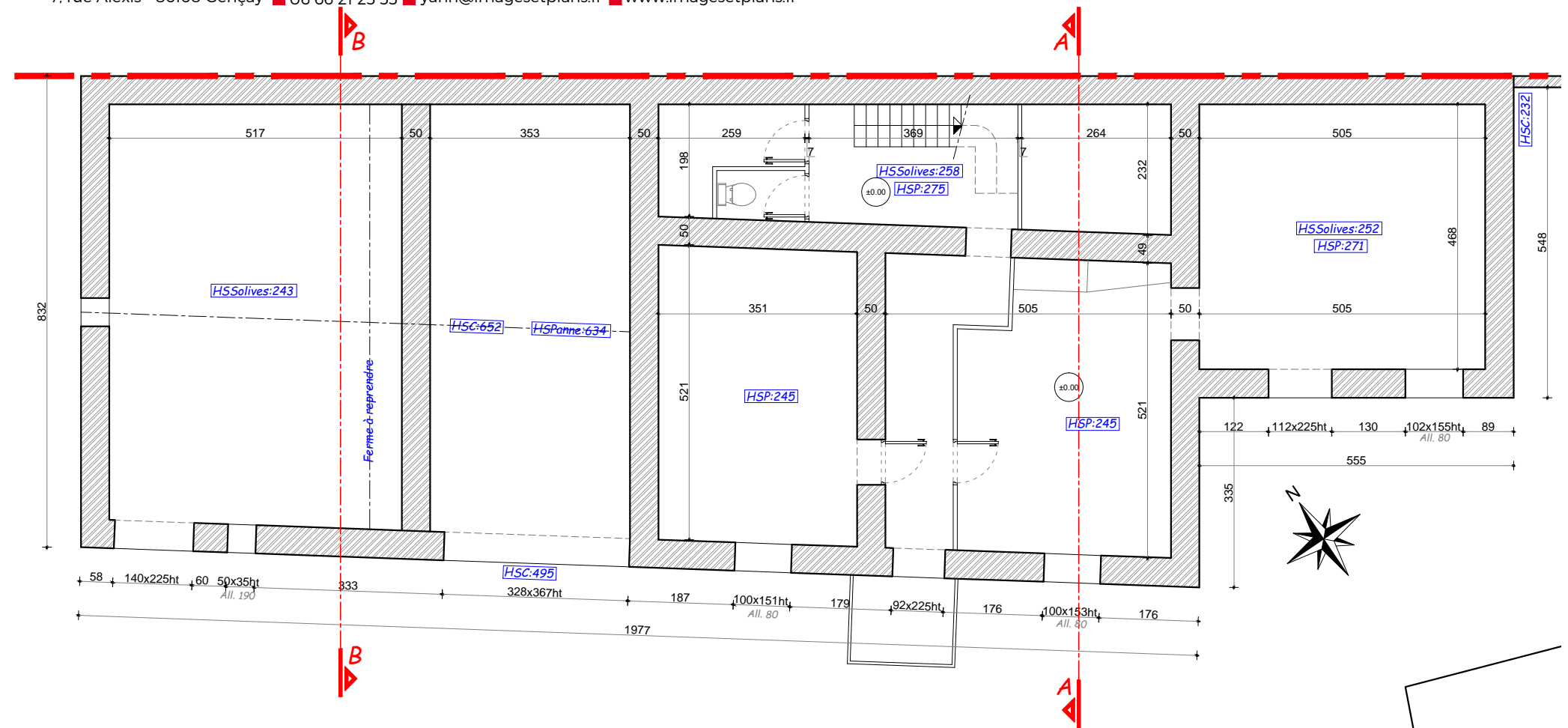
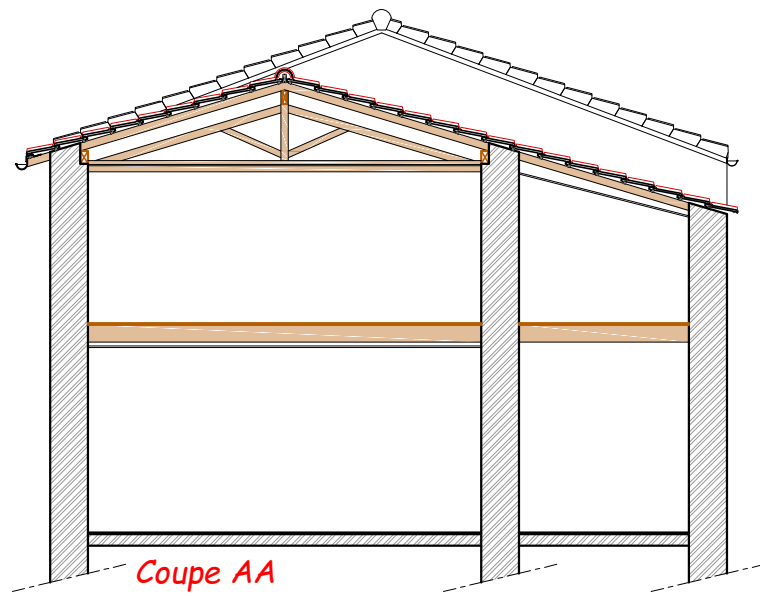
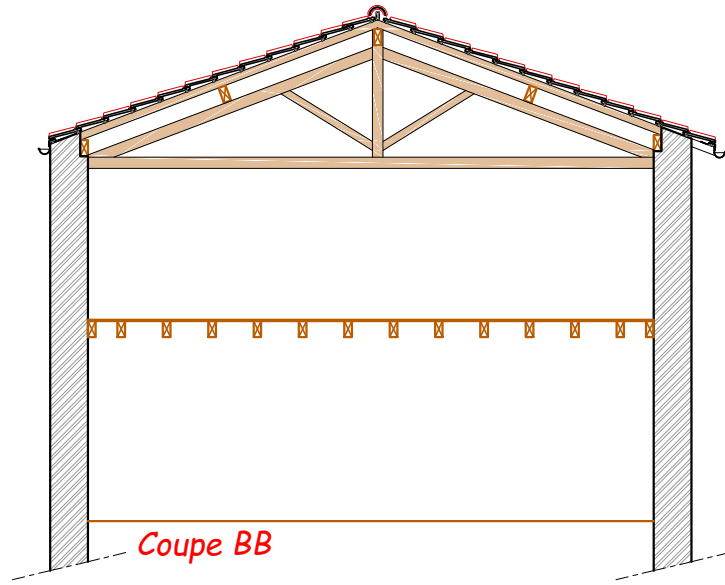
5






6



7



Légende:

-  Mur existant
-  Mur créé
-  Création / Modification d'ouverture

